



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE ET UNIÈME LÉGISLATURE

Projet de loi n° 40
(2015, chapitre 5)

Loi n° 1 sur les crédits, 2015-2016

Présenté le 31 mars 2015
Principe adopté le 31 mars 2015
Adopté le 31 mars 2015
Sanctionné le 31 mars 2015

Éditeur officiel du Québec
2015

NOTES EXPLICATIVES

Cette loi autorise le gouvernement à payer sur le fonds général du fonds consolidé du revenu, pour l'année financière 2015-2016, une somme maximale de 15 287 511 030,00 \$, représentant quelque 30,2 % des crédits à voter pour chacun des programmes des portefeuilles énumérés à l'annexe 1.

Cette loi indique, en outre, dans quelle mesure le Conseil du trésor pourra autoriser des transferts de crédits entre programmes ou portefeuilles.

Enfin, cette loi approuve les prévisions de dépenses d'un montant de 2 713 962 181,00 \$ et les prévisions d'investissements d'un montant de 642 939 125,00 \$, représentant quelque 25,8 % des prévisions de dépenses et quelque 25,2 % des prévisions d'investissements des fonds spéciaux énumérés à l'annexe 2.

Projet de loi n° 40

LOI N° 1 SUR LES CRÉDITS, 2015-2016

LE PARLEMENT DU QUÉBEC DÉCRÈTE CE QUI SUIT :

1. Le gouvernement est autorisé à prendre sur le fonds général du fonds consolidé du revenu une somme maximale de 15 287 511 030,00 \$ pour le paiement d'une partie du Budget de dépenses du Québec présenté à l'Assemblée nationale pour l'année financière 2015-2016. Cette somme est constituée comme suit :

1° une première tranche de 12 639 862 625,00 \$, en crédits alloués selon les programmes apparaissant à l'annexe 1, représentant 25,0 % des crédits à voter au Budget de dépenses 2015-2016;

2° une tranche additionnelle de 2 647 648 405,00 \$, en crédits alloués selon les programmes apparaissant à l'annexe 1, représentant quelque 5,2 % des crédits à voter au Budget de dépenses 2015-2016.

2. Le Conseil du trésor peut autoriser le transfert entre programmes ou portefeuilles de la partie d'un crédit qui fait l'objet d'une provision à cette fin, pour les objets et, s'il y a lieu, selon les conditions qui sont décrits au Budget de dépenses.

Il peut, de plus, dans les cas autres que le transfert d'une partie d'un crédit visé au premier alinéa, autoriser le transfert d'une partie d'un crédit entre programmes d'un même portefeuille, dans la mesure où un tel transfert n'a pas pour effet d'augmenter ou de réduire de plus de 10 % le montant du crédit autorisé par la loi, déduction faite, le cas échéant, de la partie de ce crédit qui fait l'objet d'une provision.

3. Les prévisions de dépenses et d'investissements des fonds spéciaux présentées à l'annexe 2 sont approuvées pour l'année financière 2015-2016. Ces sommes sont constituées comme suit :

1° une première tranche de 2 631 162 150,00 \$, représentant quelque 25,0 % des prévisions de dépenses du Budget des fonds spéciaux 2015-2016 et une tranche additionnelle de 82 800 031,00 \$, représentant quelque 0,8 % des prévisions de dépenses du Budget des fonds spéciaux 2015-2016;

2° une première tranche de 636 902 125,00 \$, représentant quelque 25,0 % des prévisions d'investissements du Budget des fonds spéciaux 2015-2016 et

une tranche additionnelle de 6 037 000,00 \$, représentant quelque 0,2 % des prévisions d'investissements du Budget des fonds spéciaux 2015-2016.

4. La présente loi entre en vigueur le 31 mars 2015.

ANNEXE 1

FONDS GÉNÉRAL

AFFAIRES MUNICIPALES ET OCCUPATION DU TERRITOIRE

	Première tranche	Tranche additionnelle
PROGRAMME 1		
Développement des territoires	28 505 900,00	408 000,00
PROGRAMME 2		
Modernisation des infrastructures municipales	107 742 875,00	23 672 000,00
PROGRAMME 3		
Compensations tenant lieu de taxes et aide financière aux municipalités	137 898 450,00	274 851 221,00
PROGRAMME 4		
Administration générale	15 633 575,00	
PROGRAMME 5		
Promotion et développement de la région métropolitaine	29 882 700,00	49 167 284,00
PROGRAMME 6		
Commission municipale du Québec	779 000,00	
PROGRAMME 7		
Habitation	111 814 500,00	
PROGRAMME 8		
Régie du logement	5 149 525,00	
	437 406 525,00	348 098 505,00

AGRICULTURE, PÊCHERIES ET ALIMENTATION

	Première tranche	Tranche additionnelle
PROGRAMME 1		
Développement des entreprises bioalimentaires, formation et qualité des aliments	107 207 750,00	96 572 400,00
PROGRAMME 2		
Organismes d'État	115 149 400,00	37 661 850,00
	<hr/>	<hr/>
	222 357 150,00	134 234 250,00

CONSEIL DU TRÉSOR ET ADMINISTRATION GOUVERNEMENTALE

	Première tranche	Tranche additionnelle
PROGRAMME 1		
Secrétariat du Conseil du trésor	21 556 075,00	
PROGRAMME 2		
Fonctions gouvernementales	52 864 200,00	
PROGRAMME 3		
Commission de la fonction publique	1 041 775,00	
PROGRAMME 4		
Régimes de retraite et d'assurances	1 104 450,00	
PROGRAMME 5		
Fonds de suppléance	293 959 950,00	
	<hr/>	
	370 526 450,00	

CONSEIL EXÉCUTIF

	Première tranche	Tranche additionnelle
PROGRAMME 1		
Cabinet du lieutenant-gouverneur	187 225,00	
PROGRAMME 2		
Services de soutien auprès du premier ministre et du Conseil exécutif	22 523 225,00	500 000,00
PROGRAMME 3		
Affaires intergouvernementales canadiennes	3 190 000,00	
PROGRAMME 4		
Affaires autochtones	63 166 225,00	18 200 000,00
PROGRAMME 5		
Jeunesse	9 649 875,00	
PROGRAMME 6		
Accès à l'information et Réforme des institutions démocratiques	1 942 325,00	
PROGRAMME 7		
Implantation de la stratégie maritime	250 025,00	
	100 908 900,00	18 700 000,00

CULTURE ET COMMUNICATIONS

	Première tranche	Tranche additionnelle
PROGRAMME 1		
Gestion interne, Centre de conservation du Québec et Conseil du patrimoine culturel du Québec	14 153 125,00	
PROGRAMME 2		
Soutien à la culture, aux communications et aux sociétés d'État	147 205 950,00	11 645 855,00
PROGRAMME 3		
Charte de la langue française	6 835 025,00	
	<hr/>	<hr/>
	168 194 100,00	11 645 855,00

DÉVELOPPEMENT DURABLE, ENVIRONNEMENT ET LUTTE
CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES

	Première tranche	Tranche additionnelle
PROGRAMME 1		
Protection de l'environnement	43 590 675,00	4 277 500,00
PROGRAMME 2		
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement	1 264 100,00	
	<hr/>	<hr/>
	44 854 775,00	4 277 500,00

ÉCONOMIE, INNOVATION ET EXPORTATIONS

	Première tranche	Tranche additionnelle
PROGRAMME 1		
Développement de l'Économie, de l'Innovation et des Exportations	89 185 125,00	3 087 500,00
PROGRAMME 2		
Interventions relatives au Fonds du développement économique	58 623 750,00	
	<hr/>	<hr/>
	147 808 875,00	3 087 500,00

ÉDUCATION, ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET RECHERCHE

	Première tranche	Tranche additionnelle
PROGRAMME 1		
Administration	41 584 875,00	
PROGRAMME 2		
Organismes relevant du ministre	8 195 275,00	
PROGRAMME 3		
Aide financière aux études	209 551 175,00	
PROGRAMME 4		
Éducation préscolaire et enseignement primaire et secondaire	2 314 492 150,00	1 034 833 900,00
PROGRAMME 5		
Enseignement supérieur	1 320 568 700,00	350 000 000,00
PROGRAMME 6		
Développement du loisir et du sport	17 439 075,00	5 500 000,00
PROGRAMME 7		
Organismes dédiés à la recherche	43 590 800,00	
	3 955 422 050,00	1 390 333 900,00

ÉNERGIE ET RESSOURCES NATURELLES

	Première tranche	Tranche additionnelle
PROGRAMME 1		
Gestion des ressources naturelles	19 632 125,00	3 000 000,00
	<hr/>	<hr/>
	19 632 125,00	3 000 000,00

FAMILLE

	Première tranche	Tranche additionnelle
PROGRAMME 1		
Planification, recherche et administration	14 086 475,00	
PROGRAMME 2		
Mesures d'aide à la famille	540 288 400,00	249 021 820,00
PROGRAMME 3		
Condition des aînés	6 161 475,00	
PROGRAMME 4		
Curateur public	12 991 025,00	
	<hr/>	<hr/>
	573 527 375,00	249 021 820,00

FINANCES

	Première tranche	Tranche additionnelle
PROGRAMME 1		
Direction du Ministère	9 699 525,00	
PROGRAMME 2		
Politiques budgétaires et fiscales, analyses économiques et direction des activités financières et comptables du gouvernement	25 856 000,00	
PROGRAMME 3		
Service de la dette	1 750 000,00	
	<hr/>	
	37 305 525,00	

FORÊTS, FAUNE ET PARCS

	Première tranche	Tranche additionnelle
PROGRAMME 1		
Forêts	75 950 225,00	80 000 000,00
PROGRAMME 2		
Faune et Parcs	32 949 975,00	22 000 000,00
	<hr/>	<hr/>
	108 900 200,00	102 000 000,00

IMMIGRATION, DIVERSITÉ ET INCLUSION

	Première tranche	Tranche additionnelle
PROGRAMME 1		
Immigration, Diversité et Inclusion	73 300 200,00	
	<hr/>	
	73 300 200,00	

JUSTICE

	Première tranche	Tranche additionnelle
PROGRAMME 1		
Activité judiciaire	8 148 350,00	169 400,00
PROGRAMME 2		
Administration de la justice	72 086 050,00	12 926 300,00
PROGRAMME 3		
Justice administrative	3 558 050,00	3 444 300,00
PROGRAMME 4		
Accessibilité à la justice	44 076 350,00	14 570 400,00
PROGRAMME 5		
Autres organismes relevant du ministre	5 776 100,00	575 200,00
PROGRAMME 6		
Poursuites criminelles et pénales	31 500 525,00	2 400 000,00
PROGRAMME 8		
Condition féminine	1 926 675,00	187 000,00
	<hr/>	<hr/>
	167 072 100,00	34 272 600,00

PERSONNES DESIGNÉES PAR L'ASSEMBLÉE NATIONALE

	Première tranche	Tranche additionnelle
PROGRAMME 1		
Le Protecteur du citoyen	4 212 925,00	
PROGRAMME 2		
Le Vérificateur général	7 222 250,00	861 000,00
PROGRAMME 4		
Le Commissaire au lobbying	813 625,00	
	12 248 800,00	861 000,00

RELATIONS INTERNATIONALES ET FRANCOPHONIE

	Première tranche	Tranche additionnelle
PROGRAMME 1		
Affaires internationales	25 678 550,00	
	<hr/>	
	25 678 550,00	

SANTÉ ET SERVICES SOCIAUX

	Première tranche	Tranche additionnelle
PROGRAMME 1		
Fonctions de coordination	34 605 050,00	
PROGRAMME 2		
Services dispensés à la population	4 540 092 950,00	
PROGRAMME 3		
Office des personnes handicapées du Québec	3 138 975,00	
	<hr/>	
	4 577 836 975,00	

SÉCURITÉ PUBLIQUE

	Première tranche	Tranche additionnelle
PROGRAMME 1		
Sécurité, prévention et gestion interne	160 476 025,00	10 564 300,00
PROGRAMME 2		
Sûreté du Québec	156 426 175,00	169 766 175,00
PROGRAMME 3		
Organismes relevant du ministre	11 390 625,00	515 000,00
	<hr/>	<hr/>
	328 292 825,00	180 845 475,00

TOURISME

	Première tranche	Tranche additionnelle
PROGRAMME 1		
Promotion et développement du tourisme	30 869 550,00	
	<hr/>	
	30 869 550,00	

TRANSPORTS

	Première tranche	Tranche additionnelle
PROGRAMME 1		
Infrastructures et systèmes de transport	156 521 225,00	
PROGRAMME 2		
Administration et services corporatifs	14 887 300,00	
	<hr/>	
	171 408 525,00	

TRAVAIL, EMPLOI ET SOLIDARITÉ SOCIALE

	Première tranche	Tranche additionnelle
PROGRAMME 1		
Mesures d'aide à l'emploi	196 923 075,00	63 000 000,00
PROGRAMME 2		
Mesures d'aide financière	735 344 800,00	75 000 000,00
PROGRAMME 3		
Administration	113 672 025,00	15 000 000,00
PROGRAMME 4		
Travail	7 676 150,00	
PROGRAMME 5		
Promotion et développement de la Capitale-Nationale	12 695 000,00	14 270 000,00
	<hr/> 1 066 311 050,00	<hr/> 167 270 000,00

ANNEXE 2

FONDS SPÉCIAUX

CONSEIL DU TRÉSOR ET ADMINISTRATION GOUVERNEMENTALE

	Première tranche	Tranche additionnelle
FONDS RELATIF À CERTAINS SINISTRES		
Budget de dépenses	416 275,00	
Budget d'investissements	810 775,00	
	<hr/>	
TOTAUX		
Budget de dépenses	416 275,00	
Budget d'investissements	810 775,00	

CULTURE ET COMMUNICATIONS

	Première tranche	Tranche additionnelle
FONDS DU PATRIMOINE CULTUREL QUÉBÉCOIS		
Budget de dépenses	4 469 175,00	
TOTAL		
Budget de dépenses	4 469 175,00	

DÉVELOPPEMENT DURABLE, ENVIRONNEMENT ET LUTTE
CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES

	Première tranche	Tranche additionnelle
FONDS VERT		
Budget de dépenses	198 966 900,00	
Budget d'investissements	3 634 675,00	
	<hr/>	
TOTAUX		
Budget de dépenses	198 966 900,00	
Budget d'investissements	3 634 675,00	

ÉCONOMIE, INNOVATION ET EXPORTATIONS

	Première tranche	Tranche additionnelle
FONDS DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE		
Budget de dépenses	<u>89 995 250,00</u>	
TOTAL		
Budget de dépenses	89 995 250,00	

ÉDUCATION, ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET RECHERCHE

	Première tranche	Tranche additionnelle
FONDS POUR LE DÉVELOPPEMENT DU SPORT ET DE L'ACTIVITÉ PHYSIQUE		
Budget de dépenses	16 760 425,00	
FONDS POUR L'EXCELLENCE ET LA PERFORMANCE UNIVERSITAIRES		
Budget de dépenses	<u>7 372 250,00</u>	
TOTAL		
Budget de dépenses	24 132 675,00	

ÉNERGIE ET RESSOURCES NATURELLES

	Première tranche	Tranche additionnelle
FONDS DES RESSOURCES NATURELLES		
Budget de dépenses	62 822 275,00	28 000 000,00
Budget d'investissements	222 900,00	
FONDS D'INFORMATION SUR LE TERRITOIRE		
Budget de dépenses	29 905 500,00	
Budget d'investissements	11 844 325,00	
TOTAUX		
Budget de dépenses	92 727 775,00	28 000 000,00
Budget d'investissements	12 067 225,00	

FAMILLE

	Première tranche	Tranche additionnelle
FONDS POUR LE DÉVELOPPEMENT DES JEUNES ENFANTS		
Budget de dépenses	5 312 500,00	6 250 000,00
TOTAL		
Budget de dépenses	5 312 500,00	6 250 000,00

FINANCES

	Première tranche	Tranche additionnelle
FONDS DE FINANCEMENT		
Budget de dépenses	545 225,00	
FONDS DU BUREAU DE DÉCISION ET DE RÉVISION		
Budget de dépenses	610 325,00	95 000,00
Budget d'investissements	18 500,00	37 000,00
FONDS DU CENTRE FINANCIER DE MONTRÉAL		
Budget de dépenses	327 375,00	
FONDS DU PLAN NORD		
Budget de dépenses	20 384 150,00	
FONDS RELATIF À L'ADMINISTRATION FISCALE		
Budget de dépenses	222 945 475,00	
TOTAUX		
Budget de dépenses	244 812 550,00	95 000,00
Budget d'investissements	18 500,00	37 000,00

FORÊTS, FAUNE ET PARCS

	Première tranche	Tranche additionnelle
FONDS DES RESSOURCES NATURELLES – VOLET AMÉNAGEMENT DURABLE DU TERRITOIRE FORESTIER		
Budget de dépenses	114 987 425,00	35 000 000,00
Budget d'investissements	2 500 000,00	2 500 000,00
TOTAUX		
Budget de dépenses	114 987 425,00	35 000 000,00
Budget d'investissements	2 500 000,00	2 500 000,00

JUSTICE

	Première tranche	Tranche additionnelle
FONDS ACCÈS JUSTICE		
Budget de dépenses	2 599 175,00	
Budget d'investissements	625,00	
FONDS D'AIDE AUX VICTIMES D'ACTES CRIMINELS		
Budget de dépenses	5 692 750,00	
Budget d'investissements	1 250,00	
FONDS DES REGISTRES DU MINISTÈRE DE LA JUSTICE		
Budget de dépenses	8 422 600,00	
Budget d'investissements	1 223 700,00	
FONDS DU TRIBUNAL ADMINISTRATIF DU QUÉBEC		
Budget de dépenses	10 001 775,00	
Budget d'investissements	291 425,00	
TOTAUX		
Budget de dépenses	26 716 300,00	
Budget d'investissements	1 517 000,00	

SANTÉ ET SERVICES SOCIAUX

	Première tranche	Tranche additionnelle
FONDS DE FINANCEMENT DES ÉTABLISSEMENTS DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX		
Budget de dépenses	384 250 000,00	
FONDS DES RESSOURCES INFORMATIONNELLES DU SECTEUR DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX		
Budget de dépenses	53 854 650,00	
Budget d'investissements	449 075,00	
FONDS POUR LA PROMOTION DES SAINES HABITUDES DE VIE		
Budget de dépenses	5 000 000,00	
TOTAUX		
Budget de dépenses	443 104 650,00	
Budget d'investissements	449 075,00	

SÉCURITÉ PUBLIQUE

	Première tranche	Tranche additionnelle
FONDS DES SERVICES DE POLICE		
Budget de dépenses	146 174 350,00	
Budget d'investissements	4 787 500,00	
	<hr/>	
TOTAUX		
Budget de dépenses	146 174 350,00	
Budget d'investissements	4 787 500,00	

TOURISME

	Première tranche	Tranche additionnelle
FONDS DE PARTENARIAT TOURISTIQUE		
Budget de dépenses	33 443 450,00	
Budget d'investissements	657 725,00	
TOTAUX		
Budget de dépenses	33 443 450,00	
Budget d'investissements	657 725,00	

TRANSPORTS

	Première tranche	Tranche additionnelle
FONDS DE GESTION DE L'ÉQUIPEMENT ROULANT		
Budget de dépenses	29 279 575,00	
Budget d'investissements	11 247 200,00	3 500 000,00
FONDS DE LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE		
Budget de dépenses	8 154 175,00	
Budget d'investissements	3 219 625,00	
FONDS DES RÉSEAUX DE TRANSPORT TERRESTRE		
Budget de dépenses	848 991 675,00	
Budget d'investissements	589 857 825,00	
TOTAUX		
Budget de dépenses	886 425 425,00	
Budget d'investissements	604 324 650,00	3 500 000,00

TRAVAIL, EMPLOI ET SOLIDARITÉ SOCIALE

	Première tranche	Tranche additionnelle
FONDS D'AIDE À L'ACTION COMMUNAUTAIRE AUTONOME		
Budget de dépenses	5 829 650,00	4 274 131,00
FONDS DE DÉVELOPPEMENT DU MARCHÉ DU TRAVAIL		
Budget de dépenses	259 830 400,00	
FONDS DE LA COMMISSION DES LÉSIONS PROFESSIONNELLES		
Budget de dépenses	16 238 675,00	
Budget d'investissements	435 000,00	
FONDS DE LA COMMISSION DES RELATIONS DU TRAVAIL		
Budget de dépenses	4 894 375,00	
Budget d'investissements	200 000,00	
FONDS DES BIENS ET DES SERVICES		
Budget de dépenses	20 869 175,00	
FONDS DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION DU MINISTÈRE DE L'EMPLOI ET DE LA SOLIDARITÉ SOCIALE		
Budget de dépenses	6 213 425,00	
Budget d'investissements	5 500 000,00	
FONDS QUÉBÉCOIS D'INITIATIVES SOCIALES		
Budget de dépenses	5 601 750,00	9 180 900,00
TOTAUX		
Budget de dépenses	319 477 450,00	13 455 031,00
Budget d'investissements	6 135 000,00	